

Des villes plus sûres

Offrir des villes sûres comme espace de vie et d'activité aux urbains est un objectif pour l'ensemble des municipalités de la planète. Au-delà du renforcement de la sécurité physique, créer du lien social et impliquer les citoyens dans la vie municipale constituent deux outils importants pour les politiques de la ville.

Les 3 piliers de la prévention

Prévention sociale

- Ciblage des groupes à risque
- Éducation
- Activités récréatives pour les jeunes
- Aide aux victimes

Conception de l'environnement

- Améliorer l'éclairage
- Réinvestir les parcs, les espaces publics
- Concevoir des rues, des bâtiments, des parcs plus sûrs
- Réorganiser les marchés et les gares

Application de la loi

- Patrouilles de police visibles dans des quartiers ciblés
- Réseaux de surveillance de voisinage
- Meilleur accès et des relations facilitées avec les représentants de la loi

Source : Safer Cities, programme UN-Habitat.

Les villes tendent aujourd'hui à devenir de véritables acteurs de la lutte contre les phénomènes d'insécurité urbaine, notamment en développant des approches partenariales associant acteurs publics et privés. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que souvent, faute de moyens, elles avaient souvent jusqu'ici renvoyé à certaines dynamiques communautaires locales, quand elles existaient : aux mécanismes traditionnels d'auto-régulation (conseils de famille ou de quartier) se sont par exemple ajoutées des initiatives de prévention collectives (comités locaux de sécurité) et « individuelles » (sociétés privées de gardiennage).

Mais avant même la question des moyens, c'est le concept même de sécurité urbaine qui a longtemps fait défaut. Ceci non seulement par rapport à la priorité quasi absolue donnée aux infrastructures ou aux services publics marchands, mais aussi dans la conception même des quartiers nouveaux, des zones d'activités ou des équipements publics. La question de la sécurité est globalement celle de la relation entre les bâtiments, la rue et les autres espaces publics, et enfin l'ensemble des usagers de la ville : les nouveaux « consommateurs urbains » peuvent être aussi des prédateurs.



Les habitants aisés des villes en proie à l'insécurité s'entourent de vigiles privés (photo du haut, en Ouganda). Victimes eux aussi, les plus démunis se défendent comme ils peuvent : ci-dessus, dans un bidonville de Port Harcourt (Nigeria), les habitants se protègent des voleurs en organisant des rondes de nuit et, ici, avec un épouvantail censé passer pour un vigile.

est la prévention, construite sur les institutions et les cultures locales.

Prévenir ensemble

Beaucoup d'actions vont se construire autour d'un sentiment d'appartenance et de solidarité. Il peut s'agir de groupes d'entraide entre personnes connaissant le même problème – des toxicomanes, des parents confrontés à l'agressivité de leurs enfants, etc. On peut aussi mettre en place des médiations nouvelles, notamment en faveur des enfants et des jeunes dont les parents sont défaillants ou absents. Qu'il s'agisse de découvrir un métier ou la culture de la ville, c'est une communauté qui se mobilise.



Centre de désintoxication et de réhabilitation d'Akeniji Adele à Lagos (Nigeria), où l'on traite les "area boys", jeunes des rues qui prennent des drogues dures, surtout du crack.

Intégrer la sécurité aux politiques urbaines

Le crime et le désordre urbain portent préjudice aux individus comme aux collectivités, notamment en dissuadant l'investissement. Si la pauvreté entretient souvent l'insécurité, un développement économique soutenu peut cohabiter avec une criminalité forte, voire l'alimenter. Aucune ville ne peut se dispenser d'une action dans ce domaine. Intégrer la sécurité dans les politiques urbaines constitue une orientation récente, explorée aux États-Unis dans les années 1980, puis en Europe, dans les années 1990. En 1996, à la demande de l'association des maires africains confrontés à la croissance de la violence dans leurs villes, l'agence Habitat des Nations unies a créé le programme Safer Cities. L'idée force de ces politiques

Gérer les espaces publics

L'insuffisance d'éclairage ou la disposition des espaces publics peuvent influer sur le sentiment d'insécurité du public. L'animation des espaces publics urbains ou des aménagements permettant la cohabitation de différentes populations constituent d'autres moyens d'action. Enfin, faciliter l'accueil dans les postes de police ou les mairies permet de désamorcer beaucoup de conflits et de distance sociale. Inspiré des expériences dans les pays développés, cet axe constitue l'un des piliers du programme Safer Cities.

Adapter le droit

Les systèmes juridiques formels ne sont pas toujours adaptés pour offrir

Coopération directe à Madagascar



jeunes... Il permet à la fois de responsabiliser les habitants sur leur cadre de vie et d'instaurer une concertation permanente avec les pouvoirs publics, dans un cadre de démocratie participative et de gestions partagée de l'espace et du quartier.

Conçu comme un renforcement de la société civile malgache en milieu urbain, le programme d'appui aux initiatives de quartier (PAIQ), financé par le la coopération française, est devenu un programme de développement local, associant populations et institutions dans les six capitales provinciales de Madagascar. Le PAIQ réalise de petits équipements améliorant les conditions et le cadre de vie des populations défavorisées, en les associant à leur conception et leur construction : réhabilitation et constructions d'équipements collectifs, voiries, ouvrages d'assainissement, blocs sanitaires, écoles, foyers de



Ce préfabriqué installé devant un tribunal de la ville du Cap (Afrique du Sud) abrite les conseillères du Mosaic Training and Healing Centre for Women : elles assistent les victimes les plus démunies dans leurs démarches judiciaires.

un traitement rapide des litiges et réduire le sentiment d'exclusion. Les médiations de proximité, souvent construites sur d'anciennes institutions culturelles, permettent de multiplier les recours. En Inde, dans les bidonvilles, des habitants bénévoles sont sollicités pour devenir les interlocuteurs privilégiés de la police. Ils accompagnent les habitants du quartier qui veulent porter plainte et servent aussi de médiateurs dans l'arbitrage de petits conflits locaux. Les nouvelles pratiques veulent rompre avec l'approche atomisée des problèmes de sécurité, en cherchant des traitements évolutifs et adaptés aux ressources culturelles de la ville comme aux causes de comportement violent ou prédateur.

Mobiliser les acteurs locaux

Dans ce contexte d'adaptation permanente, le mouvement associatif sous ses multiples facettes joue partout dans le monde un rôle essentiel en relayant les institutions et en renforçant les liens sociaux : des collectifs de quartiers, des associations de jeunes se mobilisent pour l'amélioration de la voirie ou le désenclavement du quartier ; des associations de parents d'élèves prennent directement en main la construction d'écoles et les questions sanitaires ; des organisations de solidarité s'occupent des plus démunis ; dans le prolongement des tontines, des mutuelles de quartiers prêtent pour palier aux dépenses de santé, d'éducation des enfants ou d'habitat ; des structures d'insertion accompagnent le démarrage des petits métiers, etc.

Ces associations structurent l'espace social et font l'apprentissage d'un dialogue constructif avec les autori-

Le nouvel emblème de la Cour suprême d'Afrique du Sud (en arrière-plan) représente un arbre de justice traditionnel abritant également hommes, femmes, blancs et noirs.

Financement migratoire



Les associations de migrants résidant en France sont de plus en plus conduites à participer à des projets de développement, en liaison avec les jeunes municipalités, les pouvoirs anciens (chefs de village, de quartier), les associations de jeunes et de femmes, de commerçants, d'agriculteurs, d'artisans. L'objectif est d'appuyer des dynamiques locales créatrices d'emploi, susceptibles de limiter les départs. C'est le cas de la Fédération intercommunale du cercle de Diéma (région de Kayes, Mali) en France. Elle a un relais à Bamako : l'association des « migrants rentrés » de Diéma. Un appui de caractère institutionnel est apporté, au titre de la coopération décentralisée, par la région Nord-Pas-de-Calais.



Participation dakaroise

Ndiarème Limamoulaye est l'une des 43 communes d'arrondissement de l'agglomération dakaroise. Sous la pression d'associations, les autorités locales expérimentent une gestion participative basée sur la « Charte africaine de partenariat entre habitants et collectivités locales » (Forum des habitants, Windhoek, Namibie, 12-18 mai 2000). Des comités participatifs de quartier et des comités thématiques, formés en tenant compte de tous les groupes sociaux et économiques, identifient les problèmes et les besoins et cherchent, avec le conseil municipal, des solutions. Les représentants de ces comités siègent aux délibérations du conseil municipal et peuvent y intervenir même s'ils n'ont pas le droit de vote. Cette démarche, inspirée de Porto Alegre (Brésil), s'accompagne d'interventions ciblées sur les groupes vulnérables : conseil communal des femmes, des handicapés et des jeunes.



Jeux d'enfants, musiques de rue, rappeurs (le groupe nigérian Kora) ou danseurs (capoeira au Brésil) : la liberté d'expression dans l'espace public urbain est un des éléments constitutifs de la citoyenneté.



tés. Elles sont devenues des interlocuteurs incontournables pour lutter contre les nouvelles formes de pauvreté urbaine, l'insertion des jeunes, les ségrégations sociales et spatiales.

Un vivier citoyen

Le tissu associatif et la mobilisation autour d'enjeux de gestion collective sont très différemment implantés selon les pays et les continents : l'Amérique latine connaît une forte tradition d'organisation communautaire de base ; en Afrique, ces processus sont essentiellement à l'initiative d'opérateurs extérieurs ; en Asie du Sud et du Sud-est, l'articulation entre les associations locales et les pouvoirs municipaux varient entre des communautés locales puissantes et des associations d'origine plus étatique, selon les particu-

larités nationales. Les organisations non gouvernementales ont pris progressivement conscience que les multiples structures qui naissent dans les quartiers constituaient un levier de changement social. Elles ont soutenu leur rôle d'intermédiation pour en faire des lieux de formation et d'apprentissage, voire de participation à la vie publique.

La participation à la chose publique, la détermination des règles qui permettent l'accès aux lieux et aux services de la cité, l'intégration ou la marginalisation sociale, la liberté d'expression, d'association, d'entreprise dans l'espace urbain, etc. sont autant de pratiques sociales constitutives d'une citoyenneté émergente. En confrontant ces pratiques au discours officiel, on renverse le sens habituel du mot : la citoyenneté n'est pas seulement un droit, c'est aussi une pratique, une recherche permanente. Ce renversement d'approche est d'autant plus nécessaire que l'exigence d'une meilleure fonctionnalité des villes pour soutenir le développement économique génère des cassures profondes dans le tissu urbain. ■



Ci-dessus, de haut en bas : réunion des groupements de Limamoulaye pour la création d'une coopérative ; des représentants de l'ONG Enda avec l'attachée au maire ; la garderie à la mutuelle de santé.

Webographie

ONU-Habitat : programme Safer Cities
www.unhcr.org
 Forum européen pour la sécurité urbaine
www.urbansecurity.org
 Forum français pour la sécurité urbaine – FFSU
www.ffsu.org
 Institut national des hautes études de sécurité – INHES
www.inhes.interieur.gouv.fr
 Finansol
 Portail des finances solidaires
www.finansol.org
 Coordination Sud
 Portail des ONG françaises de solidarité internationale
www.coordinationsud.org

Webographie en ligne
www.villesendevenir.org

www.villesendevenir.org

www.villesendevenir.org

www.villesendevenir.org

www.villesendevenir.org